

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 26 (1918)
Heft: 4

Rubrik: Petite chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des répréhensions, des admonitions que les consistoires avaient votées à l'adresse de tel de leurs subordonnés. Survenait-il un cas de maladie, le diacre en recevait l'annonce et répondait à l'appel. La mort survenait-elle, c'est lui qui était avisé et inscrivait au registre l'inhumation dans le cimetière le plus voisin, et présidait à la sépulture, entouré des habitants du voisinage et près du temple accoutumé. Voilà ce qui a dû se passer.

Mais il y avait un écueil qui n'a pas été évité. Cette exception dans l'organisation avait suscité des revendications. Des rivalités s'étaient accentuées, des accusations de népotisme avaient été adressées au Sénat académique, un pamphlet avait circulé. C'est que la Révolution de 1798 avait secoué le joug de l'aristocratie. Les Vaudois voulaient l'égalité universelle. La question fut portée enfin devant le Grand Conseil qui la trancha le 30 mai 1811 en plaçant toutes les paroisses et tous les pasteurs sur le même pied, en décrétant la construction éventuelle de cures pour loger les pasteurs des trois anciens diaconats. A Prilly fut nommé Fr. Dellient, de Lutry, qui, mort le 21 juin 1821, fut enseveli le dimanche 25 juin, dernier acte du 1^{er} registre de Décès, clos le 30 juin 1821.

P. BURNAND.

PETITE CHRONIQUE

VIEUX MORGES

Parmi les associations d'histoire locale fondées dans un certain nombre de localités, la Société du Vieux Morges est une des plus récentes et aussi une de celles qui ont montré le plus d'activité et sont arrivées aux résultats les plus intéressants.

Née en 1915, sauf erreur, elle organisa déjà l'année suivante, dans quelques pièces du XVIII^e siècle, une exposition remar-

quable de meubles et d'objets d'art de cette époque. Le succès aussi grand que légitime de cette entreprise est encore dans toutes les mémoires.

Sous la présidence de M. Henri Monod-de Buren, puis sous celle de M. René Morax, elle a obtenu d'autres résultats. Elle a été reconnue par le Grand Conseil comme personnalité morale et son comité a cherché à posséder un local qui pût servir de lieu de réunion pour l'association et dans lequel celle-ci pût rassembler et mettre en valeur les objets intéressants ou précieux qui lui seraient confiés.

Le comité choisit dans ce but un appartement dans l'une des maisons les plus anciennes de Morges, celle de la laiterie. « Ce logis extrêmement sale et vermineux eût effrayé tout autre que des archéologues, dit M. Morax dans son dernier rapport annuel. La découverte dans l'étroit corridor de poutres peintes et formant des caissons, fit penser qu'un plafond ancien devait être caché sous le sapin du plafond moderne et le plâtre de la cuisine. Des sondages confirmèrent cette supposition... Le comité fit procéder à l'enlèvement des galandages, des séparations, des boiseries et des plafonds, et l'ancienne salle réapparut avec son beau plafond à caissons, peint en brun et en rouge avec d'élégantes rosaces. La Société peut maintenant jouir de cet appartement rénové avec ses galeries à colonnade et à balustre, ses fenêtres à meneaux, sa cage d'escalier, sa vieille entrée à petits pavés où se voit encore l'armoirie des Blanchenay.

Lorsque l'on eut enfin refait un nouveau parquet de chêne, cette grande salle seigneuriale se retrouva dans l'état où elle avait existé au XVII^e siècle.

Enfin, M. Alexis Forel et M. Edouard Monod ont offert au Vieux Morges la cheminée de pierre qui se trouvait dans l'ancien château de la Grange, à Cuarnens, propriété de M. Henri Chappuis, à Cuarnens. « Signalée dans les anciens ouvrages historiques, cette cheminée monumentale en pierre jaune du Morromont, en deux corps, portait la date de 1650 et les armoiries

de la famille de Mestral de Cuarnens, martelées par les Bourlapapeys. Elle était exposée aux intempéries dans le salon transformé en fenil, sous un toit de bardeaux percés à jour ; il subsistait encore les restes d'un plafond peint, sans doute de la même date que la cheminée. Les quatre éléments y étaient figurés, et le personnage allégorique du Feu avait valu à cette salle, dans la contrée, le nom de *Chambre du Diable*. Malgré son état de délabrement, nous avons pu acquérir aussi ce plancher grâce à la générosité de M. André Redard, pour notre collection. M. Tomasini, marbrier, à Lausanne, a exécuté tous les travaux nécessaires pour déposer et remettre en place dans la grande salle du Vieux Morges, la cheminée de Cuarnens, dont les proportions, 3 m. 65 de haut, étaient exactement celles de notre salle. Chacun admirera ce beau morceau d'architecture et de sculpture, d'un travail très net, très simple de ligne et d'un art caractéristique pour notre pays. Cette cheminée est dans un parfait état de conservation ; elle garde même dans le panneau central qui surmonte le linteau les traces de son ancienne peinture.

Pendant les travaux exécutés dans le mur séparant le bâtiment de la laiterie de l'immeuble de M. Fessler, on eut la chance de mettre à jour les fragments d'une antique console de molasse, portant des volutes, des feuillages et un masque sculpté, restes probables d'un ancien édifice roman. On peut noter à ce propos la tradition qui attribue déjà au temple disparu de Joulens, les deux chapiteaux des colonnes supportant la galerie supérieure de la laiterie. »

Comme on le voit, la Société du Vieux Morges entre « dans ses meubles » de la manière la plus remarquable. Elle va organiser dans la belle salle qui lui appartient une exposition nouvelle relative au XVII^e siècle et quelques-uns de ses membres, entre autres M. Henri Monod-de Buren, étudient le passé historique de la ville de Morges pour y découvrir des renseignements nouveaux, intéressants et utiles. Nous reviendrons peut-être plus tard sur cette partie de l'activité du Vieux Morges.

Eug. M.